

Evolution de l'inflation au cours de l'année 2019

Le taux d'inflation est de 2,5% en 2019, soit le plus élevé sur les 4 dernières années

Le taux d'inflation atteint 2,5% en 2019 et devient le taux le plus élevé après 2015 où il s'était établi à 2,7%. Cette hausse du niveau général des prix est due en grande partie au renchérissement des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (2,9%), des restaurants et hôtels (5,7%), ainsi que des articles d'habillement et chaussures (2,8%). Les prix des produits alimentaires augmentent du fait surtout de la progression des prix des fruits (10,0%), des légumes (6,7%), du sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie (4,2%), des viandes (3,5%) ainsi que des poissons et fruits de mer (2,7%). L'année a été notamment marquée par la flambée des prix de certains produits de grande consommation à l'instar du riz, du maquereau congelé, et de la viande de bœuf, en liaison avec les dysfonctionnements dans la chaîne de distribution accentués probablement par des spéculations des acteurs qui profitent du durcissement par l'autorité monétaire des conditions de sortie des devises pour réaliser de bénéfices substantiels. Par ailleurs, l'insécurité perdurant dans certaines zones de production vivrière dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi que les inondations dans l'Extrême-Nord, auraient impacté négativement l'offre en produits vivriers tout en augmentant la demande de ces produits en milieu urbain du fait des populations qui se sont déplacées vers les villes, notamment Bamenda et Buea.

En perspectives, il serait souhaitable que le Gouvernement poursuive sa politique de lutte contre la vie chère notamment par (i) le maintien de son soutien aux services sociaux de base (ii) le contrôle de l'application des prix homologués des produits de première nécessité à l'instar du riz, du poisson, et du sucre. Par ailleurs, la reconnaissance du statut de zones économiquement sinistrées aux régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le statut spécial accordé aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et les autres mesures d'apaisement issues du Grand Dialogue National en cours de mise en œuvre devraient contribuer à l'amélioration de la situation sécuritaire pour la reprise/intensification des activités économiques ; ce qui devrait accroître l'offre des biens et services notamment dans ces 3 régions. Enfin, sous l'hypothèse des conditions climatiques favorables et en l'absence d'autres chocs endogènes et exogènes ayant un impact significatif sur l'envolée des prix, l'inflation pourrait se replier autour de 2,0% en 2020.

1. Evolution au cours de l'année 2019

Une inflation de 2,5% contre 1,1% en 2018.

Le niveau général des prix a augmenté de 2,5% en 2019 après 1,1% en 2018, 0,6% en 2017 et 0,9% en 2016. C'est le taux d'inflation le plus élevé après 2015, où il s'était établi à 2,7%.

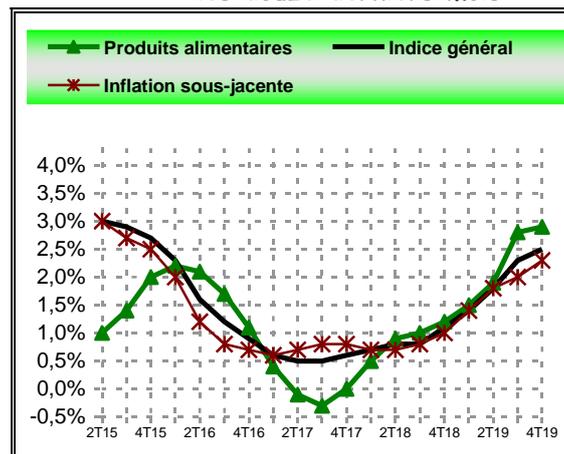
Bamenda enregistre le taux d'inflation le plus élevé (4,8%)

Sur le plan spatial, le taux d'inflation est de 4,8% (après 1,1% en 2018) à Bamenda, c'est la plus forte hausse enregistrée dans un Chef-lieu de région depuis 2012. Tout comme à Bamenda, le taux d'inflation accélère à Buea (3,4% après 2,0% en 2018), Bafoussam (2,7% après 0,5% en 2018), Ebolowa (2,6% après 0,5% en 2018), Yaoundé (2,4% après 1,1% en 2018), Douala (2,4% après 0,7% en 2018), Ngaoundéré (2,3% après 1,3% en 2018) et dans une moindre mesure à Garoua (1,7% après 1,6% en 2018). Le taux d'inflation décélère à Bertoua (2,0% après 2,8% en 2018) et est stable à Maroua (0,7% comme l'année dernière).

Inflation soutenue par les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, des restaurants et hôtels

Le niveau général des prix augmente en 2019 en raison principalement de la progression des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (2,9%), des restaurants et hôtels (5,7%), des articles d'habillement et chaussures (2,8%), ainsi que des transports (1,9%). En outre, les prix de certains produits alimentaires de grande consommation à l'instar du riz (+8,3%), de la viande de bœuf (+2,9%), du maquereau congelé (+1,2%) et dans une moindre mesure des pâtes alimentaires (+0,8%) ont flambé. Par ailleurs, l'augmentation des prix de certains produits brassicoles, de 25 FCFA à 100 FCFA a été effective dès le 1er mars 2019. Toutefois, il convient aussi de noter l'entrée en vigueur dès février 2019 de l'exonération de la TVA sur les consommations d'électricité et d'eau lorsque celles-ci sont inférieures par mois à 220 KWH pour l'électricité et 20 m³ pour l'eau.

Graphique 1 : Evolution générale des prix sur les douze derniers mois

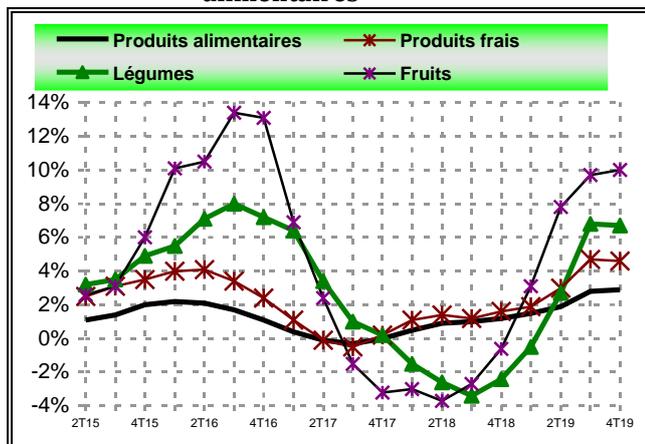


2. Evolution des prix des produits alimentaires

Les prix des produits alimentaires continuent d'augmenter (+2,9%, après +1,2% en 2018 et une stabilité en 2017)

Les prix des produits alimentaires progressent de 2,9% en 2019 (après 1,2% en 2018) du fait principalement du renchérissement de prix des fruits (+10,0% après -0,6% en 2018), des légumes (+6,7% après -2,4% en 2018), des sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries (+4,2% après +1,2% en 2018) ainsi que des viandes (+3,5% après -1,0% en 2018). Les prix des poissons et fruits de mer (+2,7% après +6,5% en 2018), et des pains et céréales (+1,7% après +4,9% en 2018) ont également augmenté. A l'inverse, les prix des huiles et graisses (-1,4%), du sel, épices et sauce (-1,4%) et de ceux des laits, fromages et œufs (-0,4%) ont baissé.

Graphique 2 : Evolution des prix des produits alimentaires



L'approvisionnement des marchés en produits agricoles a connu quelques perturbations cette année du fait de la persistance de l'insécurité (Extrême-Nord, Est, Sud-Ouest et Nord-Ouest). Dans ces deux dernières régions en particulier, la production reste encore faible comparativement à son niveau il y a 3 ans du fait du déplacement d'une partie des agriculteurs. En outre, les blocages répétés imposés par les mouvements sécessionnistes, limitent les échanges entre les zones rurales de production et les centres urbains qui sont les principaux lieux de consommation.

- Les prix des fruits ont augmenté de 10,0% sous l'effet des hausses des prix des fruits secs et noix (noix de coco, datte), des agrumes (pamplemousse, citron), et des autres fruits frais (« saah », papaye, banane douce, ananas, avocat tendre, pastèque, pomme de France, corossol).
- Les prix des légumes ont grimpé de 6,7% du fait notamment de la remontée de 8,1% des prix des tubercules plantains (banane fraîche non mûre, banane plantain, pommes de terre, manioc frais en tubercule, macabo, igname de type Sud-Ouest). Les prix des légumes secs et oléagineux (arachide décortiqué, haricot sec rouge, haricot sec noir, « niébé », grain de courge décortiqué, « djansan », soja) et ceux des autres produits à base de tubercules (manioc déshydraté, chips de banane plantain, « bibolo », « miondo ») ont aussi augmenté. A l'opposé, les prix

des légumes frais en feuille (« ndolé lavé en boule », épinard, « keleng keleng », « okok découpé ») reculent ainsi que ceux des légumes frais en fruits ou racine (gombo frais, haricot vert, poivron vert, aubergine). Les prix de la laitue, du « zoom », du « folon », de la tomate fraîche et des oignons frais quant à eux augmentent.

- Les prix des sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries augmentent de 4,2%. Cette hausse est à mettre en lien avec la hausse de 4,5% des prix du sucre (sucre raffiné, sucre en poudre, canne à sucre) et de 3,1% des prix des confitures, miels, chocolats et confiseries (confiture, miel, chocolat au lait, chocolat pâte à tartiner, bonbon alcoolisé et chewing gum).
- La progression de 2,7% des prix des poissons et fruits de mer découle surtout du renchérissement de 7,5% des prix des poissons et autres produits séchés ou fumés (« Mbouga /bifaka », machoiron, carpe). Les prix des poissons et autres produits de mer congelés (bar, maquereau, capitaine) de 1,2% et ceux des poissons frais (bar, silure et capitaine) de 1,3% sont aussi en hausse.
- L'augmentation de 3,5% des prix de la viande est due notamment à la hausse des prix de la viande de bœuf (+2,9%, après -2,1% en 2018) et de la viande de porc (+3,2%, après +4,1% en 2018). La tendance à la reprise des flux en direction des pays voisins (le Nigéria en particulier) expliquerait en grande partie la remontée des prix de la viande de bœuf. Les prix de la volaille augmentent de 0,4%, après une hausse de 1,7% en 2018.
- La hausse de 1,7% des prix des pains et céréales résulte principalement de l'accroissement des prix du riz importé populaire au détail (9,9%), du riz brisé local ou importé (8,1%); du riz importé de luxe (3,3%), et ceux de la farine de blé (2,0%). Cependant, les prix du mil sec en grain (-12,3%, après + 15,2% en 2018) reculent, tout comme ceux des pains (-3,8% après +6,0% en 2018). La hausse des prix du riz est à mettre probablement en relation avec les actions spéculatives des commerçants distributeurs, en raison de la baisse de 0,1% du prix unitaire à l'importation au cours de neuf premiers mois de l'année 2019. Ces derniers arguant plutôt que la crise de devises dans les banques et les tracasseries à l'importation sont les raisons de la flambée des prix du riz sur le marché.
- Les prix des huiles et graisses ont reculé de 1,4% surtout à cause du repli du prix de l'huile de palme brute. A l'opposé, les prix des huiles raffinés, des beurres et margarine, et ceux des autres matières grasses progressent respectivement de 0,9%, 3,9% et de 4,2%.
- Les prix du sel, épices et sauces (-1,2%) se replient du fait de la baisse du prix du sel de cuisine, du sel gemme, du poivre blanc sec, du poivre blanc moulu, du thym, du clou de girofle et de l'ail frais.
- Les prix des laits, fromages et œufs baissent de 0,4%. Cette baisse découle principalement de celle de 6,3% des œufs de poule. Cependant, les prix des laits et autres produits laitiers augmentent respectivement de 1,1% et 0,9%.

3. Les autres sources d'inflation

Après les produits alimentaires (+2,9%), les restaurants et hôtels (+5,7%) constituent la deuxième source d'inflation. Ils sont suivis par les articles d'habillement et chaussures (+2,8%), les transports (+1,9%), le « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+1,7%), et les biens et services divers (+2,6%). La progression des prix des restaurants et hôtels provient essentiellement de celle des services de restaurants, cafés et établissements similaires (5,7%) ainsi que des services d'hôtel et autres services d'hébergement (5,7%). La hausse des prix des articles d'habillement et chaussures découle de l'accroissement des prix des articles d'habillement et de 3,5% des prix des articles chaussants.

Biens locaux/Biens importés : l'inflation est aussi bien d'origine locale qu'importée

En 2019, l'inflation importée persiste et l'inflation d'origine locale s'accélère. En effet, les prix des biens importés ont progressé de 2,2%, après +2,0% en 2018. Parallèlement, les prix des biens locaux augmentent de 2,6%, après +0,7% en 2018. La hausse des prix des produits importés résulterait des dysfonctionnements dans la chaîne de distribution, provoqués en partie par la crise de devises, accentués probablement par des actions spéculatives de certains acteurs qui profitent de la confusion induite par le durcissement des conditions de sortie des devises. La hausse des prix des produits locaux résulterait de la contraction de l'offre en liaison

Secteur de production : L'inflation est en grande partie entretenue par le secteur primaire

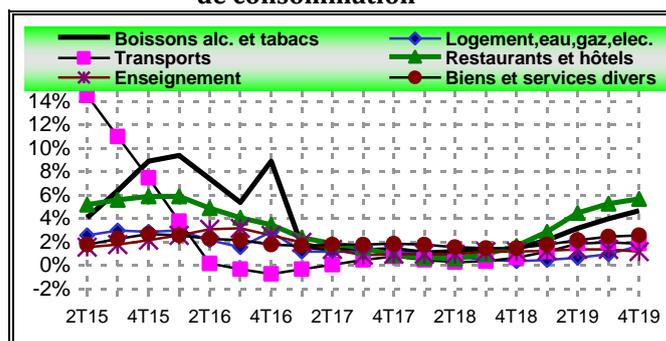
En 2019, les prix des biens du secteur primaire augmentent (+3,8% après +0,4% en 2018), tout comme ceux des biens du secteur secondaire (+1,6% après +1,5% en 2018) et des services (+2,1% après +1,2% en 2018). Les biens du secteur primaire grimpent sous l'effet de la flambée des prix des produits frais (+4,6% après +1,6% en 2018), entretenue entre autres par la baisse de la production dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.

4. Conclusion et perspectives pour 2020

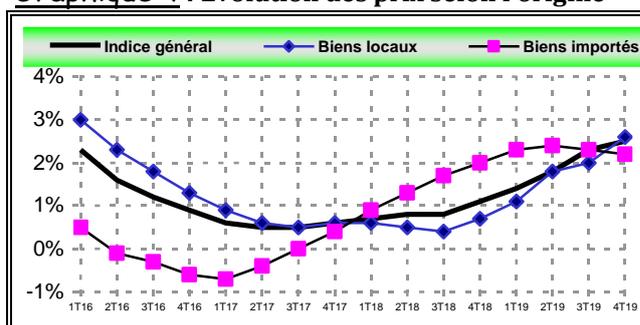
La pratique stricte des conditions d'accès aux devises, l'application des droits d'accise sur certains produits importés, la persistance de la crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi que le retour des inondations dans l'Extrême-Nord sont des sources inflationnistes potentielles. Sous l'hypothèse (i) de l'amélioration de la situation sécuritaire dans les régions en crise, (ii) que le Gouvernement poursuive sa politique de vie moins chère, notamment à l'approche de la CHAN 2020 et de la CrAN 2021, par un meilleur approvisionnement des marchés à moindres coûts, le taux d'inflation pourrait se situer autour de 2,0 % en 2020.

Les tensions inflationnistes persistent ; l'inflation se situe à 2,5%, après 1,1% en 2018, soit le taux d'inflation le plus élevé après 2015, où il s'était établi à 2,7%. Les prix des biens importés sont en progression sous l'effet probablement des dysfonctionnements dans la chaîne de distribution, provoqués en partie par la crise des devises. Les prix des produits locaux ont aussi beaucoup évolué en relation avec les perturbations dans l'approvisionnement des marchés induites par l'insécurité et l'instabilité socio-politique dans certaines régions. Les prix de certains produits importés augmenteront probablement en 2020 du fait de l'application des droits d'accise de 5% à 50%. Il s'agit entre autres des produits cosmétiques, des cigarettes, des motocycles d'une cylindrée supérieure à 250 cm³, des cheveux, perruques, laines, barbes, sourcils, cils, mèches et autres matières textiles préparés pour la fabrication de perruques ou d'articles similaires en cheveux, des sucreries sans cacao, des chocolats et autres préparations alimentaires à forte teneur de cacao. En outre, l'épidémie du coronavirus pourrait entraîner la suspension d'importations de Chine de certains produits de grande consommation, notamment le maquereau avec pour corollaire la flambée de prix. Les pressions inflationnistes devraient être aussi alimentées par

Graphique 3 : Evolution des prix des autres fonctions de consommation

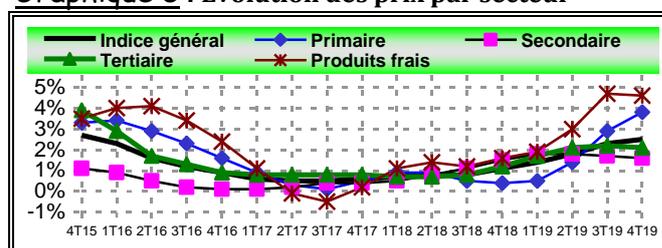


Graphique 4 : Evolution des prix selon l'origine



avec la crise socio-politique dans les régions en crise.

Graphique 5 : Evolution des prix par secteur



la demande publique, en lien avec la CHAN 2020 et la CAN 2021. Il est à relever que le statut spécial accordé aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et les autres mesures d'apaisement issues du Grand Dialogue National en cours d'implémentation, devraient contribuer à l'amélioration de la situation sécuritaire pour la reprise/intensification des activités économiques en vue d'un meilleur approvisionnement des marchés : ce qui devrait accroître l'offre des biens et services notamment dans ces régions. De plus, les incitations diverses offertes par l'Etat aux entreprises désireuses de s'installer dans les zones économiquement sinistrées pourraient stimuler la production dans ces régions. Les droits de sortie prévus dans la loi de finances 2020 et frappant certains produits locaux à l'exportation (riz, huile de palme brute, mil, sorgho, noix de cola, « Eru/Okok », etc.) freineront certainement leur exportation afin d'assurer un meilleur approvisionnement des marchés locaux.

Sous l'hypothèse des conditions climatiques favorables, de l'amélioration de la situation sécuritaire dans les régions en crise et en l'absence d'autres chocs internes ou externes, l'inflation pourrait se replier autour de 2,0 % en 2020.

Tableau 1: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix des différentes fonctions de consommation au cours de l'année 2019

FONCTION DE CONSOMMATION	Année -2017	Année -2018	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	Année -2019	Année-2019/ Année-2018	Année-2018/ Année-2017
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	111,0	112,3	113,0	114,1	114,6	115,1	115,0	115,4	116,0	116,0	116,4	116,7	117,0	117,4	115,6	2,9%	1,2%
<i>Produits alimentaires</i>	<i>111,0</i>	<i>112,4</i>	<i>113,1</i>	<i>114,1</i>	<i>114,6</i>	<i>115,2</i>	<i>115,0</i>	<i>115,4</i>	<i>116,1</i>	<i>116,0</i>	<i>116,4</i>	<i>116,7</i>	<i>117,0</i>	<i>117,5</i>	<i>115,6</i>	<i>2,9%</i>	<i>1,2%</i>
<i>Boissons non alcoolisées</i>	<i>108,9</i>	<i>109,9</i>	<i>111,0</i>	<i>111,2</i>	<i>113,3</i>	<i>113,9</i>	<i>113,9</i>	<i>113,9</i>	<i>113,9</i>	<i>114,3</i>	<i>114,4</i>	<i>115,6</i>	<i>115,4</i>	<i>116,0</i>	<i>113,9</i>	<i>3,6%</i>	<i>1,0%</i>
Boissons alcoolisées et tabacs	122,0	123,8	125,7	126,9	127,8	129,4	130,1	130,3	130,4	130,6	130,7	130,9	131,1	131,5	129,6	4,7%	1,5%
Articles d'habillement et chaussures	106,3	108,3	110,0	110,2	110,4	110,7	111,0	111,3	111,5	111,6	111,8	112,4	112,8	113,3	111,4	2,8%	1,9%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles.	114,3	114,8	115,7	115,3	115,8	115,6	115,5	115,5	115,8	116,8	116,9	118,6	119,9	119,2	116,7	1,7%	0,4%
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	106,4	107,4	108,5	108,8	108,9	109,3	109,4	109,4	109,4	109,6	109,7	109,8	109,9	110,1	109,4	1,9%	0,9%
Santé	102,0	102,5	102,8	102,8	103,0	103,1	103,1	103,1	103,2	103,1	103,1	103,1	103,1	103,2	103,1	0,6%	0,4%
Transports	120,8	121,6	123,2	123,3	123,3	123,8	123,9	123,9	124,0	124,2	124,2	124,4	124,4	124,8	124,0	1,9%	0,7%
Communications	90,0	90,2	90,2	90,3	90,3	90,4	90,5	90,5	90,4	90,4	90,5	90,7	90,7	90,9	90,5	0,3%	0,2%
Loisirs et culture	103,6	104,5	104,7	104,8	105,2	105,6	105,7	105,9	106,0	106,1	106,3	106,5	106,4	106,5	105,8	1,3%	0,8%
Enseignement	113,9	115,3	116,4	116,5	116,4	116,5	116,5	116,5	116,6	116,8	116,9	117,0	117,0	117,3	116,7	1,2%	1,2%
Restaurants et hôtels	119,7	121,8	125,5	125,5	127,9	128,8	129,3	129,3	129,5	129,5	129,5	129,8	129,9	130,3	128,7	5,7%	1,7%
Biens et services divers	110,2	111,9	113,5	113,6	114,1	114,3	114,6	114,8	115,1	115,2	115,2	115,3	115,4	115,6	114,7	2,6%	1,5%
INDICE GENERAL	110,9	112,1	113,3	113,6	114,1	114,5	114,5	114,7	115,0	115,2	115,3	115,8	116,1	116,3	114,9	2,5%	1,1%

Tableau 2: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix par groupes secondaires des produits au cours de l'année 2019

GROUPES SECONDAIRES	Année-2017	Année-2018	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	Année-2019	Année-2019/ Année-2018	Année-2018/ Année-2017
Local	112,7	113,4	114,8	115,0	115,5	116,0	115,9	115,9	116,4	116,7	116,9	117,4	117,8	118,0	116,3	2,6%	0,7%
Importé	105,7	107,9	109,2	109,4	110,0	110,1	110,2	110,2	110,0	110,2	110,3	110,7	110,9	111,2	110,2	2,2%	2,0%
Energie	107,9	108,1	108,3	106,5	106,5	105,0	104,9	104,9	104,9	104,9	104,9	104,9	104,9	105,0	105,5	-2,4%	0,2%
<i>Produits pétroliers</i>	<i>108,0</i>	<i>108,5</i>	<i>108,7</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,4%</i>												
Produits frais	117,0	118,8	120,5	121,8	122,9	124,1	123,8	124,7	125,3	125,1	125,8	125,5	126,0	126,2	124,3	4,6%	1,6%
Hors produits frais et énergie	109,8	110,9	112,0	112,3	112,7	113,0	113,1	113,2	113,4	113,7	113,8	114,4	114,7	114,9	113,4	2,3%	1,0%
Primaire	115,3	115,7	116,6	117,7	118,4	119,3	119,1	119,5	120,5	120,8	121,2	122,2	123,2	123,2	120,1	3,8%	0,4%
Secondaire	105,0	106,6	107,4	107,6	107,8	108,0	108,1	108,2	108,2	108,4	108,5	108,8	109,0	109,2	108,3	1,6%	1,5%
Tertiaire	113,3	114,6	116,3	116,1	116,7	116,8	116,9	117,0	117,1	117,2	117,2	117,4	117,4	117,8	117,0	2,1%	1,2%
Durable	106,2	107,6	108,5	108,7	109,3	109,8	110,0	110,0	109,9	110,3	110,4	110,5	110,5	110,5	109,9	2,1%	1,3%
Non durable	110,7	111,6	112,3	113,0	113,5	114,1	114,0	114,2	114,8	115,0	115,2	115,9	116,5	116,6	114,6	2,7%	0,8%
Semi Durable	105,8	107,5	108,7	108,9	109,1	109,3	109,5	109,8	110,0	110,2	110,4	110,9	111,2	111,6	110,0	2,3%	1,6%
Services	113,4	114,8	116,4	116,2	116,8	117,0	117,0	117,1	117,2	117,3	117,4	117,5	117,5	117,9	117,1	2,1%	1,2%

Tableau 3: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix des différentes régions au cours de l'année 2019

Ville	Année-2017	Année-2018	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	Année-2019	Année-2019/Année-2018	Année-2018/Année-2017
Yaoundé	110,6	111,9	112,8	113,7	113,8	114,1	114,3	114,6	114,7	114,8	115,0	115,2	115,4	115,8	114,5	2,4%	1,1%
Douala	110,9	111,7	112,9	113,1	113,7	114,1	114,2	114,4	114,4	114,7	114,9	115,1	115,4	115,9	114,4	2,4%	0,7%
Bafoussam	110,8	111,4	112,9	113,0	113,4	113,7	113,4	113,3	113,8	114,7	115,1	116,6	116,6	116,5	114,4	2,7%	0,5%
Bamenda	110,5	111,7	115,3	115,5	116,1	116,5	117,0	117,2	117,1	117,4	117,4	118,0	118,2	118,7	117,0	4,8%	1,1%
Garoua	109,9	111,6	112,5	112,3	111,7	112,2	112,7	112,6	113,7	113,9	114,3	115,2	115,5	115,3	113,5	1,7%	1,6%
Maroua	111,0	111,7	110,9	110,2	111,1	111,2	111,7	112,9	113,4	113,3	113,6	113,8	114,0	113,7	112,5	0,7%	0,7%
Ngaoundéré	108,6	110,0	111,2	112,1	111,9	112,0	112,1	112,0	112,9	112,4	112,8	113,3	113,6	113,3	112,5	2,3%	1,3%
Bertoua	112,5	115,7	117,6	117,4	117,6	118,5	117,6	117,5	117,6	117,9	117,9	118,2	118,8	119,3	118,0	2,0%	2,8%
Buéa	112,7	114,9	116,1	116,6	118,4	119,5	118,7	118,2	119,3	119,2	119,1	119,1	120,6	120,9	118,8	3,4%	2,0%
Ebolowa	113,3	113,8	116,1	116,6	117,5	117,0	117,1	116,0	116,4	116,4	116,3	117,6	117,3	116,5	116,7	2,6%	0,5%
National	110,9	112,1	113,3	113,6	114,1	114,5	114,5	114,7	115,0	115,2	115,3	115,8	116,1	116,3	114,9	2,5%	1,1%

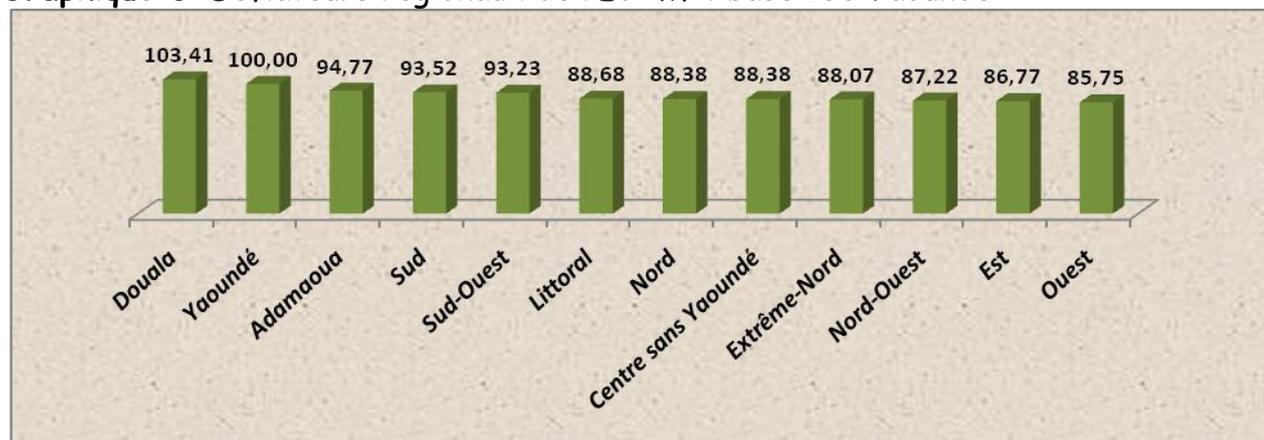
Les données portant sur le taux d'inflation en 2019 suffisent-elles pour procéder au classement des villes et placer l'une d'elles en tête des villes plus chères du Cameroun ? En d'autres termes, sur la base uniquement des taux d'inflation obtenus dans les différentes capitales régionales du Cameroun en 2019, peut-on déduire que Bamenda est la ville la plus chère en 2019 ?

Les critères pour déterminer la cherté de la vie sont multiples. En général, la détermination de la ville la plus chère d'un pays ou du monde s'opère à travers un classement de niveau de vie. Dans ce cadre, un indice spatial est calculé en utilisant une des villes comme ville de référence. L'indice de cette ville est alors fixé à 100. Toutes les villes qui figurent dans le classement avec un indice supérieur à 100 sont considérées comme étant plus chères que la ville de référence.

Il est essentiel de rappeler que l'indice des prix à la consommation utilisé pour dégager le taux d'inflation, n'est pas un indice du coût de la vie. En effet, l'indice des prix à la consommation permet de mesurer les effets des variations de prix sur le coût d'achat des produits consommés par les ménages. L'indice du coût de la vie mesure les variations des coûts d'achat pour maintenir le niveau de vie des ménages à un niveau spécifié.

Pour le cas spécifique du Cameroun, le classement des villes peut être réalisé à partir des données des enquêtes auprès des ménages comportant un volet prix à la consommation finale des ménages ; la plus récente étant la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM-4) réalisée par l'INS en 2014. Les données du volet prix de cette enquête offrent la possibilité de calculer les indices spatiaux qui sont utilisés pour comparer le niveau de vie entre deux villes. Yaoundé étant retenue comme ville de référence, les résultats obtenus de l'enquête de 2014 ont placé Douala en tête des régions d'enquête les plus chères du Cameroun.

Graphique 6: Déflateurs régionaux de l'ECAM 4 base 100 Yaoundé



Source : Volet prix ECAM 4, 2014

La prochaine Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM-5) comportant un volet prix à la consommation finale des ménages sera probablement réalisée en cette année 2020 et permettra alors d'effectuer, à partir des données obtenues et des indices spatiaux calculés par ville, un classement de villes du Cameroun suivant le niveau de vie.

En guise de conclusion, aucun classement de villes ne peut s'opérer sur la seule base des données sur l'inflation. Par conséquent, l'on ne saurait, à ce stade, conclure que Bamenda est la ville la plus chère du Cameroun en 2019 ou procéder à un classement de villes. Bamenda est simplement la ville qui a connu la plus forte progression du niveau général des prix entre 2018 et 2019 avec pour conséquence directe, la baisse du pouvoir d'achat des ménages.